

Signalisation des offres hivernales pour SuisseMobile

Manuel
Mai 2017

Suisse**Mobile**

innovation
tourismus

1 Situation initiale

La **signalisation bien connue** dans toute la Suisse et la **communication efficace** de SuisseMobile se basent sur une **identification valable pour n'importe quel média** des itinéraires locaux „best-of“ pour la marche, le vélo, le VTT, les rollers et le canoë.

L'élément le plus important de cette identification valable pour n'importe quel média est ce qui **s'appelle le champ de désignation d'itinéraire**. Il est utilisé aussi bien dans la **signalisation** que dans **l'ensemble de la communication**. Ces champs se distinguent par une couleur propre à chaque forme de mobilité, par un **nom d'itinéraire concis** et par un **numéro d'itinéraire**. Le champ de désignation d'itinéraire est défini dans la norme suisse 640 829a Signalisation du trafic lent.

La **signalisation des itinéraires „best of“** à l'aide d'un champ de désignation assure à cet itinéraire une **identité indéniable** et permet sur place de **guider au mieux les touristes**.

Ce champ de désignation d'itinéraire est utilisé par SuisseMobile, Suisse Tourisme, les organisations touristiques swisstopo et bien d'autres partenaires de communication pour identifier l'itinéraire dans leurs produits (éditeur de cartes, médias etc.).

Par analogie aux offres pour l'été, **SuisseMobile recommande aussi** de signaler les offres locales **pour l'hiver** avec un **champ de désignation**, en général comme complément à la signalisation existante.

L'utilisation du champ de désignation, et donc aussi **de ses avantages**, est **facultatif** pour la signalisation et la communication. Son **utilisation est préconisée par les partenaires** suivants:

- Bureau de prévention des accidents
- Loipen Schweiz
- Remontées mécaniques suisses
- Romandie ski de fond
- Schneeschuh-Verband Schweiz
- Suisse Tourisme
- Swiss Snowshoe

Le domaine de la luge ne fait pas partie de ce manuel. Les offres destinées à la luge ne nécessitent pas de signalisation de direction. C'est pourquoi le champ de désignation d'itinéraire sera intégré aux panneaux d'information qui indiquent le départ des pistes de luge avec les règles de comportement à adopter. Cette intégration sera réglée séparément par SuisseMobile en collaboration avec le Bureau de prévention des accidents et les prestataires concernés.



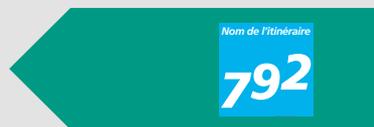
Exemple de champs de désignation d'itinéraires locaux provenant d'offres de SuisseMobile pour l'été

2

Signalisation de SuisseMobile pour l'été et l'hiver

Offres locales pour l'hiver
(exemples fictifs)

Offres locales pour l'été
(exemples réels)

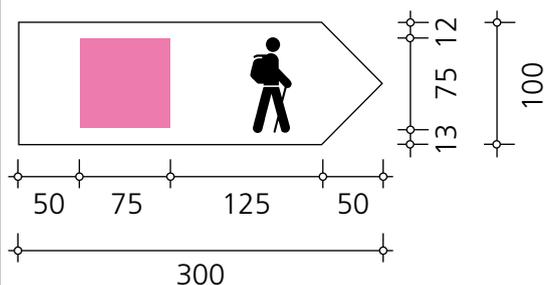


3 Signalisation de SuisseMobile pour l'hiver

Balisateur de base existant avec destination et durée (si indiquée)



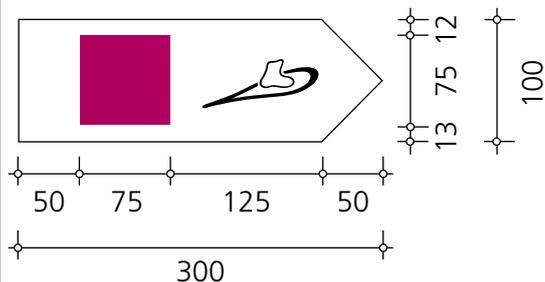
Couleur du champ de désignation d'itinéraire: cmyk: 0/65/0/0



Balisateur de base existant avec destination et distance ou durée (si indiquée)



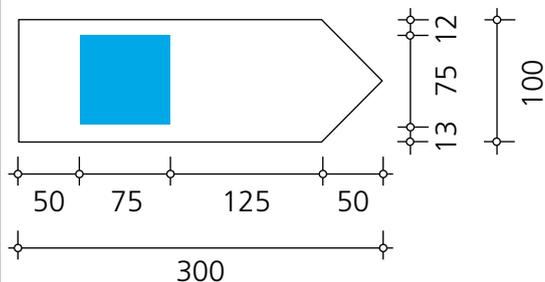
Couleur du champ de désignation d'itinéraire: cmyk: 10/100/10/25



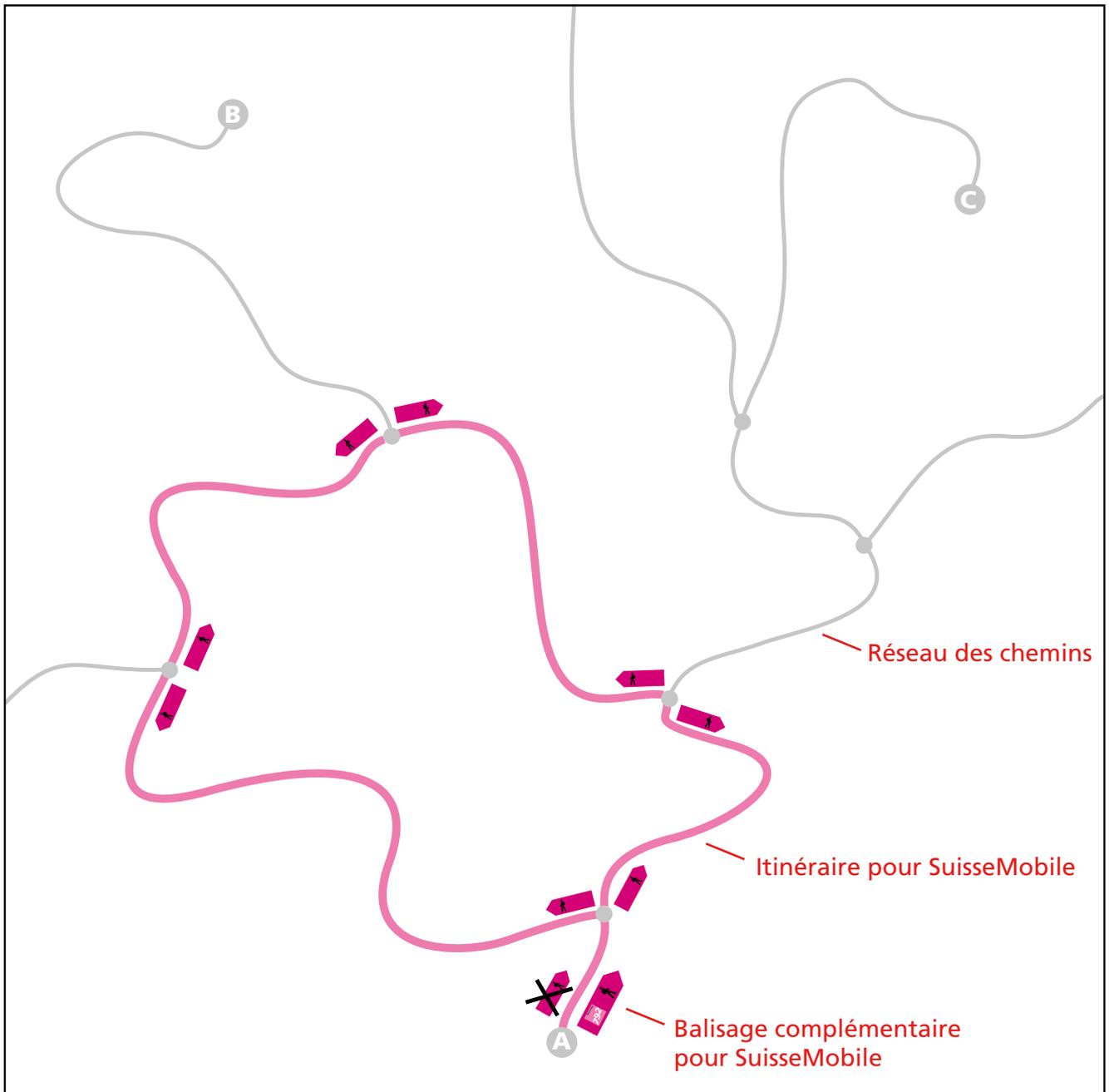
Balisateur de base existant avec destination et distance (si indiquée)



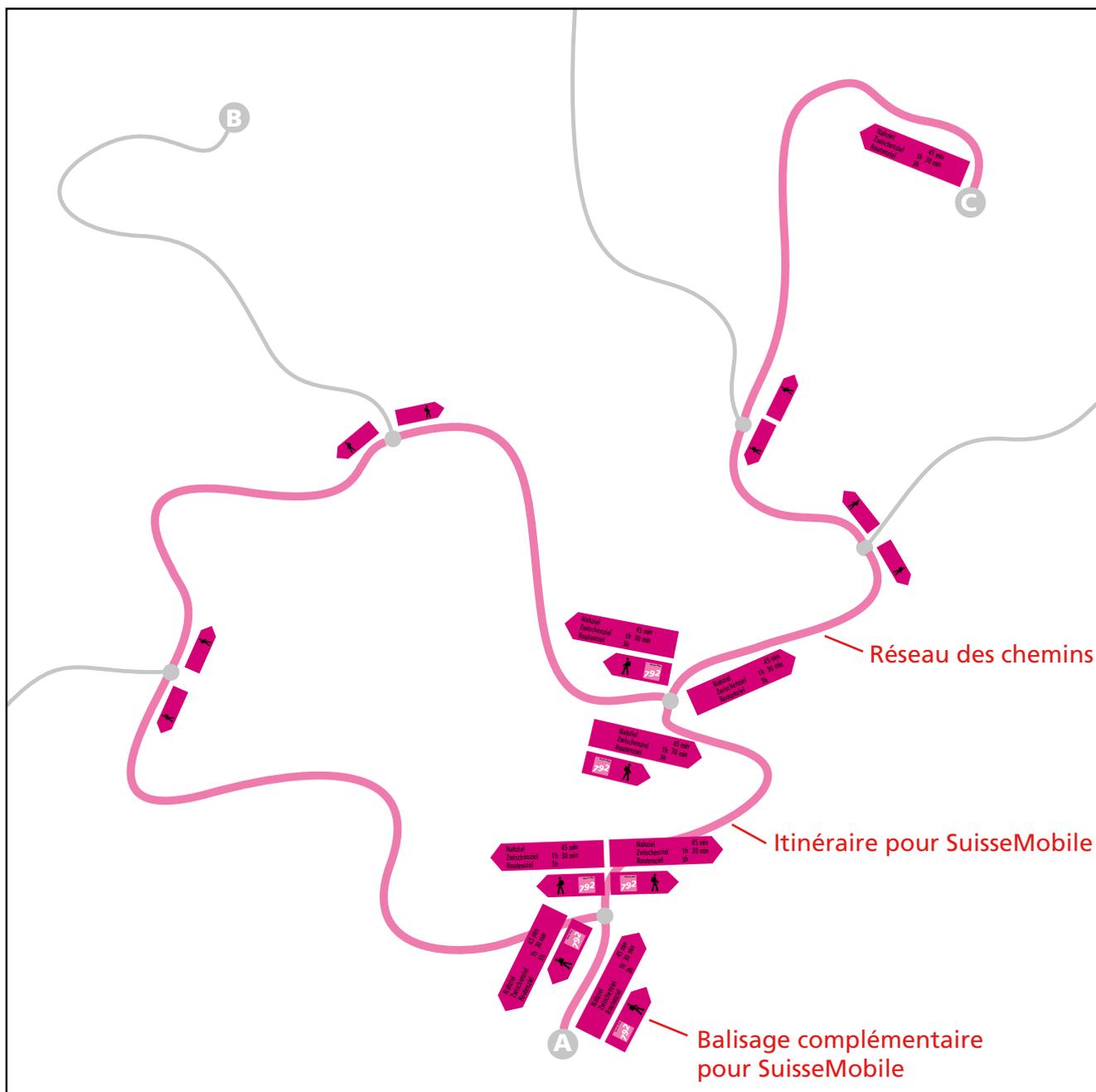
Couleur du champ de désignation d'itinéraire: cmyk: 100/0/0/0



4 Schémas de balisage



Balisage complémentaire avec champ de désignation d'itinéraire pour SuisseMobile dans le cas d'un circuit ou d'une liaison de A à B qui est balisée avec de simples flèches de direction sans indication de destinations (exemple d'une randonnée hivernale).

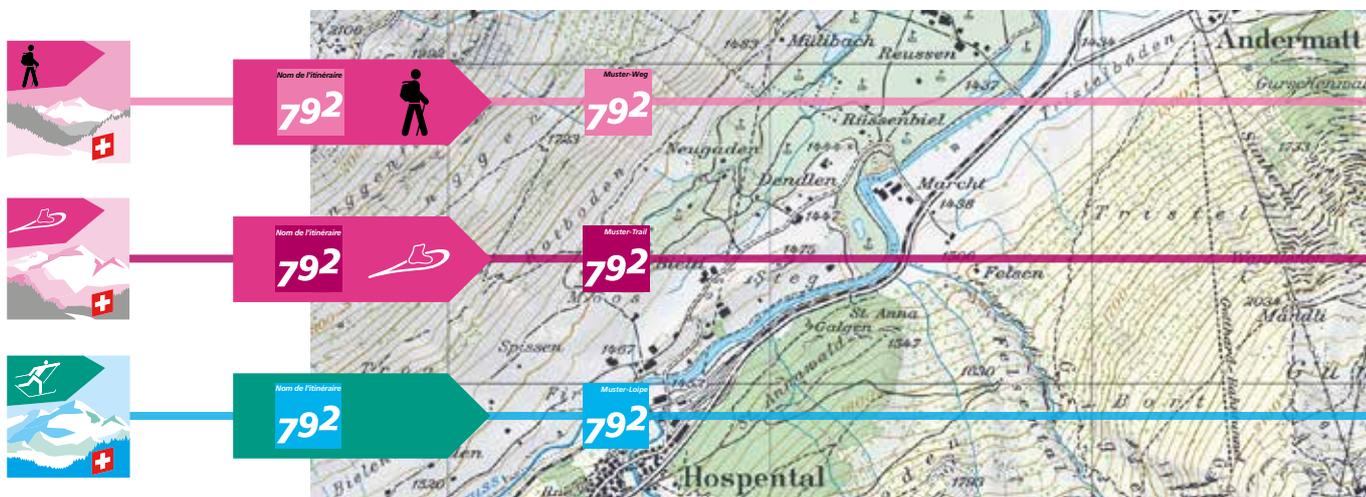


Balisage complémentaire avec champ de désignation d'itinéraire pour SuisseMobile dans le cas d'un circuit ou d'une liaison de A à B dont le balisage de base comporte des indications de destinations (exemple d'une randonnée hivernale).

5 Champs de désignation d'itinéraire

Les champs de désignation d'itinéraire servent à l'identification univoque des offres. Ils caractérisent l'offre non seulement dans la **signalisation sur place** mais aussi dans l'**information par le web** (p. ex. SuisseMobile, Suisse Tourisme, voir les illustrations ci-après de la carte web de SuisseMobile), les **cartes imprimées** et les **prospectus**. Cela permet une information valable pour n'importe quel média et donc ainsi une **meilleure information des touristes** sur l'offre.

Les champs de désignation d'itinéraire seront **conçus et remis gratuitement** par SuisseMobile pour les offres hivernales mises en ligne lors des années **2017 et 2018** dans le cadre du projet SuisseMobile 2020.



Noms d'itinéraire

Les noms d'itinéraires seront fixés d'entente avec SuisseMobile. Ils doivent de préférence assurer une référence géographique et indiquer le genre de l'offre, voir les exemples fictifs suivants:

- Randonnée hivernale: Chemin du Jura
- Randonnée en raquette: Parcours du Jura
- Ski de fond: Piste du Jura

Numéros d'itinéraire

Les numéros d'itinéraire sont à trois chiffres pour les offres hivernales locales. Ils sont coordonnés par SuisseMobile.

Degrés de difficulté

L'indication de degrés de difficulté ou d'autres informations n'est pas prévue dans le champ de désignation d'itinéraire. Ces informations seront fournies par le web et les imprimés.

6

Utilisation et coûts de la signalisation pour l'hiver selon SuisseMobile

L'instance responsable de l'offre concernée (communes, organisations touristiques, remontées mécaniques, organisations spécialisées etc.) décide du recours à la signalisation selon SuisseMobile. Demeurent réservées les recommandations ou les prescriptions des cantons.

L'instance responsable de l'offre est compétente pour la mise en place et l'entretien de la signalisation et elle en assume les coûts (les champs de désignation d'itinéraire sont mis gratuitement à disposition par SuisseMobile, voir aussi ch. 4). Demeurent réservées les autres réglementations cantonales.

La signalisation pour l'hiver selon SuisseMobile peut être utilisée comme complément à une signalisation existante ou comme signalisation indépendante. Il s'agit d'une signalisation saisonnière qui doit être démontée après la saison hivernale.

La signalisation pour l'hiver de SuisseMobile est plus particulièrement nécessaire aux endroits suivants:

- Début et fin*
- Bifurcations ou croisements d'itinéraires

Si la signalisation pour l'hiver selon SuisseMobile est utilisée comme complément à une signalisation existante, la signalisation intermédiaire (indicateurs sans autre indication que le pictogramme de la forme de mobilité correspondante) ne doit pas être complétée par un champ de désignation.

Grâce à une utilisation limitée du champ de désignation d'itinéraire dans le balisage, des frais supplémentaires éventuels de la signalisation pour l'hiver selon SuisseMobile peuvent être maintenus bas (production des signaux, montages et démontages annuels de la signalisation).

* Si cela est utile, à partir de la station des transports publics et des remontées mécaniques ou, en leur absence, à partir des parkings associés.

7 Procédure / Délais

La mise en œuvre de la signalisation pour l'hiver s'effectue sous la direction des instances responsables en respectant les délais suivants:

D'ici à fin juin 2017

SuisseMobile tire au clair, à l'aide d'une enquête auprès des instances responsables, quelles sont les offres devant être signalées avec un champ de désignation d'itinéraire et qui exécute les travaux de signalisation (adresse de livraison des champs de désignation).

D'ici à mi-octobre 2017

Livraison des champs de désignation aux instances responsables sous forme d'autocollants à apposer sur les indicateurs correspondants, y-compris les instructions pour un montage correct et pour la production ultérieure d'autocollants de remplacement.

Dès le début de la saison d'hiver 2017

Montage sur place de la signalisation pour l'hiver par l'instance responsable ou l'organisation mandatée par elle.

Dès novembre 2017

Démarrage de la communication des offres hivernales par SuisseMobile et ses partenaires (la mise en service des informations via le web est prévue le 1er novembre 2017)

8 Bases

Cette recommandation et la définition de la signalisation se basent sur les documents suivants:

Champ de désignation et utilisation facultative

Par analogie à la norme suisse 640 829a Signalisation du trafic lent, Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)

Couleur des champs de désignation d'itinéraire et cartographie des offres hivernales

swisstopo / SuisseMobile et partenaires spécialisés

Couleur des indicateurs et pictogramme de mobilité des randonnées hivernales

Recommandation «Signalisation pour les offres proches de la randonnée pédestre», Suisse Rando et partenaires spécialisés

Couleur des indicateurs et pictogramme de mobilité des randonnées en raquette

Documentation technique «Sentiers raquettes balisés», Bureau de prévention des accidents (bpa) et partenaires spécialisés

Couleur des indicateurs de ski de fond

Réglementation existante pour les pistes de ski de fond, Loipen Schweiz / Romandie Ski de Fond